

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 5 juin 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 5 juin 2017, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Marc Perron, conseiller
Yanick Baillargeon, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^e MAI 2017
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
 - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Analyse financière
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Réaménagement des bureaux municipaux :
 - 8.1.1 Décompte progressif #1
 - 8.1.2 Directive de changement #1
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 9.1 Les Loups au Volant : Festival des Camionneurs : Autorisation de survol
10. VOIRIE

- 10.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Subvention Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal : Choix des travaux
- 10.2 Chemin du Lac Rond : Rechargement
- 10.3 Réfection avenue des Jardins Est et route Saint-Joseph Nord : Mandat de services professionnels

11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Projet de déphosphatation : Mandat de réalisation

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Dérogation mineure au 5070, rue des Bouleaux
- 13.2 CPTAQ :
 - 13.2.1 Appui à une demande d'aliénation et d'utilisation à des fins autres que l'agriculture
 - 13.2.2 Appui à une demande d'aliénation (piste cyclable)
- 13.3 Modification des usages secteur Rivière-aux-Saumons (conservation)
- 13.4 Moulin des Pionniers : Soutien à l'entretien de la Maison de Mairie

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Projet de sentier VHR reliant La Doré/La Tuque : Suivi du dossier
- 14.2 Hydro-Québec : Programme de Mise en valeur (PMV) : Dépôt de la demande

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Règlements pollution visuelle

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2017-06-112

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2017-06-113

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} MAI 2017

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 1^{er} mai 2017 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire RAPPORT DU MAIRE

Le 8 mai, j'ai participé à une rencontre avec un consultant pour le futur du complexe sportif. Le 9 mai, j'ai participé à une rencontre du comité de négociations pour le renouvellement de la convention collective. Le 10 mai, j'ai participé à une rencontre avec la Ville de Normandin en lien avec le pont et la route Saint-Joseph. Le 15 mai, j'ai rencontré les propriétaires de

Matériaux Du-Bois pour voir les solutions pour la survie du commerce. Le 17 mai, j'ai participé au projet « De quel bois se chauffe le Saguenay-Lac-St-Jean ». Le 18 mai, j'ai participé à une rencontre syndicat/employeur pour le renouvellement de la convention collective. Le 24 mai, j'ai participé à une rencontre pour la FQM en lien avec le caribou. Le 25 mai, j'ai participé à une rencontre pour le sentier VHR reliant La Doré à La Tuque, Le 26 mai, j'ai participé à un comité de gestion pour le suivi des gros dossiers municipaux. Le 31 mai, j'ai participé à une rencontre de la FQM en lien avec la promotion de la forêt. Le 1^e juin, j'ai signé le contrat d'achat pour un garage qui sera transformé en entrepôt municipal.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'avril selon leurs différents domaines d'intervention.

Pierre-Paul Lalancette a participé à la soirée bénéfique de la Traversée internationale du Lac St-Jean, a surveillé l'évolution de la rivière-aux-Saumons en lien avec les débordements, a participé à des travaux bénévoles pour la Fabrique et a participé à la rencontre d'Hydro-Québec pour offrir des services. Il informe la population que les travaux sur la route de St-Joseph devraient débiter bientôt.

Hélène Gagnon a participé aux rencontres de la Municipalité à une rencontre de Services et qualité de vie, à une rencontre du comité d'embellissement, à une rencontre de la Résidence Dorée et à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré.

Michel Simard a participé à une rencontre du Moulin des Pionniers et à une rencontre de la Résidence Dorée. Il invite la population à participer et donner généreusement lors du Relais pour la vie.

Yanick Baillargeon a participé aux rencontres du conseil, à une rencontre pour les sentiers VHR et multi usages et au tournoi de golf au profit de la Fondation de l'Hôtel Dieu de Roberval sous la présidence d'honneur des Caisses Desjardins.

Marc Perron a participé aux rencontres du conseil et à une rencontre avec le consultant pour l'avenir des corporations en loisirs. Il informe la population que l'assemblée générale annuelle du Complexe sportif aura lieu le 11 mai prochain.

Yoland Bau a participé aux rencontres du conseil, à une rencontre de la CADLD, aux rencontres pour le renouvellement de la convention collective et à la Table GIR. Il informe le public de la procédure concernant l'harmonisation de la récolte forestière avec les autres activités en aménagement des forêts privées et publiques.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 4.4

RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

Comptes

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2017-06-114

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de mai 2017 de la Municipalité au montant total de 239 502.57\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	228 884.51\$
- Complexe sportif	7 583.57\$
- Centre des Loisirs	2 001.15\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>1 033.34\$</u>
	239 502.57\$

POINT 5.2
ANALYSE FINANCIÈRE

La directrice générale présente une analyse financière en date du 31 mai 2017. Les résultats sont conformes aux prévisions.

POINT 6.0
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE MAI 2017

Correspondance

Le résumé de la correspondance du mois de mai 2017 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions

Aucune question.

POINT 8.1.1
RÉSOLUTION 2017-06-115
RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX : DÉCOMPTE PROGRESSIF #1

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Architectes Associés, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif # 1 pour la somme de 29 986.20\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.1.2
RÉSOLUTION 2017-06-116
RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX : DIRECTIVE DE CHANGEMENT #1

CONSIDÉRANT le projet de réaménagement des bureaux municipaux;

CONSIDÉRANT la demande du contracteur au dossier d'installation d'une nouvelle entrée électrique;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour la demande initiale s'élevait à 23 792\$;

CONSIDÉRANT QUE cette demande comportait également une alternative satisfaisante pour la Municipalité qui inclut une marge de puissance pouvant être utilisée ultérieurement, et ce, à moindre coût soit 7 350\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la directive de changement #1, et ce pour la somme de 7 350\$, plus les taxes applicables.

POINT 9.1

RÉSOLUTION 2017-06-117

LES LOUPS AU VOLANT : FESTIVAL DES CAMIONNEURS : AUTORISATION DE SURVOL

CONSIDÉRANT la tenue d'activités entourant le Festival des Camionneurs;

CONSIDÉRANT QUE parmi les activités, des tours d'hélicoptère sont disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur désire conserver des images aériennes du site du festival pour leur promotion future et leurs archives;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'autoriser le survol du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une autorisation de survol pour les entreprises désignées, et ce, pour la période du 29 juin au 2 juillet 2017. Également, les transporteurs aériens et/ou entreprises opérant des drones devront fournir toutes les autorisations provinciales, fédérales et en assurances requises pour lesdites activités à la Municipalité de la Paroisse de La Doré.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2017-06-118

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL : CHOIX DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la demande du député, monsieur Philippe Couillard, de soumettre une programmation des travaux afin d'obtenir une subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT les travaux proposés par le service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le dépôt de la demande pour les travaux proposés par le service des travaux publics sur différentes voies routières locales, et ce, pour la somme de 55 000\$ pour l'exercice financier 2017, et ce, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Des travaux de rechargement (15 000\$), de remplacement de ponceau (5 000\$), d'amélioration de la chaussée du pont (25 000\$) et d'asphaltage (10 000\$) sont autorisés.

POINT 10.2

RÉSOLUTION 2017-06-119

CHEMIN DU LAC ROND : RECHARGEMENT

CONSIDÉRANT les conditions météorologiques du printemps 2017;

CONSIDÉRANT QUE le chemin du Lac Rond nécessite un chargement important afin d'en assurer la sécurité pour les usagers;

CONSIDÉRANT la proposition du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation transmise localement pour un prix à la tonne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le rechargement du chemin du Lac Rond, et ce, pour un nombre estimé de 1 000 tonnes à Transport L.A.M. au prix de 9\$ la tonne.

POINT 10.3

RÉSOLUTION 2017-06-120

RÉFECTION AVENUE DES JARDINS EST ET ROUTE SAINT-JOSEPH NORD :
MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT le projet de réfection de l'avenue des Jardins Est et de la route Saint-Joseph Nord;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir des services professionnels pour la surveillance du chantier;

CONSIDÉRANT la proposition de Stantec datée du 30 mai 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la firme Stantec pour la surveillance du chantier de réfection de l'avenue des Jardins Est et de la route Saint-Joseph Nord, et ce, pour la somme de 5 000\$, plus les taxes applicables et selon la proposition datée du 30 mai 2017 et ce, conditionnellement à l'obtention de la signature du ministre.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2017-06-121

PROJET DE DÉPHOSPHATATION : MANDAT DE RÉALISATION

CONSIDÉRANT le projet de déphosphatation;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT les propositions reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Paroisse de La Doré mandate Construction Bon-Air pour la réalisation des travaux, et ce, selon le budget autorisé tel que décrit dessous :

- les sommes seront prises à même le solde disponible de la subvention de la TECQ ;
- Afin de pallier au manque de budget, le conseil autorise l'utilisation de la réserve financière des égouts pour la somme de 32 762\$; Cette somme devra être remboursée sur les 5 prochaines années à raison de 6 553\$ par année.
- De plus, le fonds de développement de la Municipalité sera affecté à ce projet pour la somme de 30 000\$.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2017-06-122

DÉROGATION MINEURE AU 5070, RUE DES BOULEAUX

CONSIDÉRANT la recommandation du C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré

accorde une dérogation mineure à la propriété du 5070, rue des Bouleaux, lot 4 595 461, afin de permettre la marge de recul avant de la résidence à 3.87 mètres et 3.85 mètres au lieu de 4 mètres qui est prévue à la réglementation municipale, afin de permettre une marge de recul latérale gauche du garage à 0.47 mètre au lieu de 1 mètre qui est prévu à la réglementation municipale, le tout selon le plan préparé par Dany Renaud, Arpenteur-géomètre, minute 5649.

POINT 13.2.1

RÉSOLUTION 2017-06-123

CPTAQ : APPUI À UNE DEMANDE D'ALIÉNATION ET D'UTILISATION A DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire obtenir l'autorisation d'aliénation et d'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie de sa propriété afin de pouvoir procéder à la vente;

CONSIDÉRANT QUE d'autoriser cette demande, ne nuit en rien à l'agriculture ;

CONSIDÉRANT QUE les usages sont compatibles aux activités agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE d'autoriser cette demande ne modifie pas l'homogénéité du secteur agricole ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie la demande de monsieur Michel Naud, lots 5 783 173, 5 783 176, 5 783 174, 5 783 175, 5 783 177 et 5 783 178 auprès de la CPTAQ pour une autorisation d'aliénation et d'utilisation à des fins autres que l'agriculture.

POINT 13.2.2

RÉSOLUTION 2017-06-124

CPTAQ : APPUI À UNE DEMANDE D'ALIÉNATION (PISTE CYCLABLE)

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a déjà obtenu une autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture délivrée par la CPTAQ #411683;

CONSIDÉRANT QUE lors de la demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture, la demande d'aliénation a été omise;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation d'aliénation est nécessaire dans ce dossier, et ce, dans le but de conclure une emphytéose avec le propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie la demande de madame Marjolaine Simard, lot 4 594 362, auprès de la CPTAQ pour une autorisation d'aliénation.

POINT 13.3

RÉSOLUTION 2017-06-125

MODIFICATION DES USAGES SECTEUR RIVIÈRE-AUX-SAUMONS (CONSERVATION)

CONSIDÉRANT la résolution 2016-10-168;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du potentiel récréotouristique de la Montagne à Ouellet;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désire présenter une demande auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin de modifier la planification de récoltes dans ces secteurs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La

Doré demande au Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs de modifier la planification de récoltes dans les secteurs visés par l'analyse du potentiel récréotouristique de la Montagne à Ouellet afin de les nommer « Conservation » pour les préserver et permettre d'y implanter les projets récréotouristique projetés tels que présentés dans le document « Analyse du potentiel récréotouristique de la Montagne à Ouellet » ainsi que d'autres activités en voie de réalisation.

POINT 13.4

RÉSOLUTION 2017-06-126

MOULIN DES PIONNIERS : SOUTIEN À L'ENTRETIEN DE LA MAISON DE MARIE

CONSIDÉRANT QUE la Maison de Marie nécessite des rénovations ;

CONSIDÉRANT la demande de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont d'avis qu'il est important de conserver cette infrastructure en bon état ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est un partenaire de ce site patrimonial classé auprès du ministère la Culture et de la Condition féminine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise une aide financière de 4 785\$ pour les rénovations nécessaires à la Maison de Marie du site touristique patrimonial du Moulin des Pionniers. Cette somme sera prise à même le fonds de développement de la Municipalité.

POINT 14.1

PROJET DE SENTIERS VHR RELIANT LA DORÉ/LA TUQUE : SUIVI DU DOSSIER

Le conseiller responsable, Yanick Baillargeon, informe la population que le projet de sentier VHR reliant La Doré à La Tuque est un cours. Des rencontres ont eu lieu afin de définir le tracé optimal et de d'énoncer les diverses positions de la Municipalité, des usagers et des parties prenantes.

POINT 14.2

RÉSOLUTION 2017-06-127

HYDRO-QUÉBEC : PROGRAMME DE MISE EN VALEUR (PMV) : DÉPÔT DE LA DEMANDE

CONSIDÉRANT les objectifs du Programme de mise en valeur d'Hydro-Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'agrandissement de la station Chamouchouan est réalisé sur notre territoire municipal sous notre juridiction ;

CONSIDÉRANT QUE Hydro-Québec a un programme de Mise en valeur proposant des sommes à être investie dans le milieu dont les plans de financement prévoient la contribution d'Hydro-Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a un projet de piste cyclable en voie de réalisation en partenariat avec la Ville de Saint-Félicien, le Centre de conservation de la biodiversité boréale et la Corporation du Moulin des Pionniers inc. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré dépose le projet de piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien dans le programme de Mise en valeur d'Hydro-Québec.

POINT 16.1

RÉSOLUTION 2017-06-128

RÈGLEMENTATION POLLUTION VISUELLE

CONSIDÉRANT les difficultés problématiques illustrées par la lettre de plainte déposée par certains citoyens au cours de la présente séance ;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière dénonçait des situations de pollution visuelle sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE ces citoyens demandent au conseil municipal de remédier à la situation afin d'assurer une quiétude à tous les citoyens en collaboration avec des représentants de l'action citoyenne locale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- mette en place un comité conjoint composé de citoyens, membres du conseil municipal et membres du comité consultatif en urbanisme de la Municipalité afin d'identifier les propriétés problématiques et les solutions à y être apportées ;
- mandate l'administration municipale à transmettre des lettres aux propriétaires visés leur signifiant les améliorations souhaitables ;
- débute la mise à jour de sa réglementation municipale afin de la rendre plus restrictive en lien avec la pollution visuelle.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions

Question : Thérèse Rochefort

Pour les chiens, pouvons-nous recevoir une copie de la réglementation ?

Réponse :

Absolument, vous pouvez avoir une copie du règlement au bureau municipal. La gestion des chiens est assurée par le Refuge animal.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2017-06-129

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h10, il est proposé par Yanick Baillargeon de lever la présente séance.

Jacques Asselin,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale